



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

décentralisation

Question écrite n° 2725

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur la décentralisation et la déconcentration. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont, selon elle, s'agissant des missions dont son ministère a actuellement la charge : celles qui doivent rester de la compétence de l'État ; et celles qui pourraient utilement être transférées aux collectivités territoriales. S'agissant des premières missions, étatiques, il lui demande de préciser : celles qui ont vocation à demeurer gérées à l'échelon central ; et celles qui pourraient utilement être déconcentrées. S'agissant des secondes missions, susceptibles d'être décentralisées, il lui serait reconnaissant de préciser quel niveau de collectivités territoriales lui semble le plus approprié.

Texte de la réponse

Les missions de la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, relèvent essentiellement de la compétence de l'Etat dans la mesure où il s'agit de renforcer les liens qu'entretient la France avec les Etats membres de la Francophonie, de soutenir les activités de l'Organisation internationale de la Francophonie et de promouvoir l'action de la France en faveur de la langue française et des valeurs de paix, de démocratie, de respect des droits de l'Homme et de défense de la diversité culturelle qu'elle véhicule. Pour mener à bien ces missions, la ministre déléguée à la Francophonie s'appuie sur les services compétents du ministère des affaires étrangères mais certains opérateurs français, tels que l'Institut français ou l'agence française de développement, interviennent également en soutien à l'action francophone. Il convient par ailleurs de noter qu'existe, au sein de la Francophonie, un opérateur spécialisé dans la coopération décentralisée. L'association internationale des maires francophones (AIMF), présidée par le maire de Paris et à laquelle appartiennent plusieurs importantes villes françaises parmi lesquelles Bordeaux, Nantes, Grenoble, a pour vocation de développer la solidarité à l'échelle des villes et reçoit à ce titre un soutien financier de la France.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2725

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4668

Réponse publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1940